



## Le projet scientifique 2021-2025

### *Champs et domaines généraux de nos recherches*

Le projet ART-Dev 2021-2025 se situe dans la continuité des deux précédents contrats : l'unité constitue un pôle reconnu de recherche et d'expertise pluridisciplinaires en SHS, regroupant des chercheurs et enseignants-chercheurs qui centrent leurs travaux sur les **liens entre territoires et dynamiques contrastées de développement**. L'analyse de ces liens prend en compte la mobilisation des ressources, les stratégies et configurations d'acteurs affectant les politiques publiques, l'économie, l'environnement.

Les territoires poursuivent des trajectoires contrastées du fait de la diversité des opportunités économiques et sociales qui les caractérisent ou les traversent. La compréhension de cette diversité passe par la prise en compte des temporalités longues, des configurations géographiques, des changements institutionnels et de l'enchâssement à différentes échelles des transformations économiques, environnementales, sociales et politiques que connaissent les sociétés contemporaines. Concernant la dimension territoriale, l'unité explore plus particulièrement les diverses modalités d'organisation et d'aménagement de l'espace par les sociétés, leurs rapports pluriels aux différents types d'environnement (urbains, ruraux, naturels...) ainsi que les processus de coopérations, d'articulation voire de tensions entre logiques d'ancrage et de circulation, de fluidité et de stabilisation. L'unité porte une attention particulière aux processus de combinaison et de construction multi-niveaux et multisitués. Pour ART-Dev, la notion de développement est envisagée comme une notion synthétique permettant d'aborder la transformation des sociétés aussi bien aux Suds qu'aux Nord, entre pays et au sein de chaque pays. Ces transformations sont abordées dans leurs dimensions et déclinaisons spatiales, économiques et politiques, dans leurs formes d'appropriation, de collaboration qu'elles engendrent mais aussi les disparités, les asymétries, les inégalités et les dynamiques de ségrégation. Une des originalités de l'unité est sa **capacité à comparer des terrains Sud et Nord et des situations contrastées au sein d'un même pays**.

Le précédent contrat (2015-2020) a mis l'accent sur l'analyse des **reconfigurations des pouvoirs à différentes échelles** et des nouvelles formes de l'action publique dans leurs liens aux **asymétries sociales et économiques**. Le contexte de globalisation et de libéralisation économique renouvelle les écarts de richesse<sup>33</sup>, les problèmes environnementaux et les tensions sociales : cela interroge les modèles de développement et les modalités d'action publique. Cette **approche transversale des politiques et de l'action publique** restera un point clé du futur projet : certains travaillent plus directement sur les transformations de l'action et des politiques publiques en tant que telles alors que d'autres travaillent plutôt sur les implications sociales et spatiales de leur mise en œuvre dans les territoires (production des inégalités, mobilisations, formes de participation, etc.).

### *Postures et méthodes*

ART-Dev est une unité pluridisciplinaire en SHS (géographie, économie, science politique, sociologie

et anthropologie) partageant le souci d'approches empiriques et compréhensives<sup>34</sup> dans la perspective d'une production théorique originale. L'unité est reconnue pour ses pratiques de l'interdisciplinarité au sein des sciences sociales : les apports croisés de la géographie, de l'économie, de la science politique et de la sociologie se matérialisent dans des projets de recherche, des expertises et des publications. Ces apports sont facilités par des postures partagées :

(1) des **approches constructivistes** qui ne posent pas le monde comme « donné », mais cherchent à saisir la façon dont les interactions entre espace, sociétés et nature façonnent les configurations observées et analysées, (2) des **démarches empiriques** qui privilégient le rapport au terrain et la production de données primaires tout en exploitant des données secondaires, (3) un **pluralisme méthodologique** combinant, quand c'est possible et pertinent, des méthodes qualitatives et quantitatives, (4) des **démarches comparatives** qui cherchent à faire de la comparaison une démarche heuristique et explicative, et (5) une ambition de **production théorique originale**, qui peut prendre la forme de nouveaux concepts ou de nouveaux cadres d'analyse.

Le positionnement scientifique d'ART-Dev se décline en plusieurs thématiques (rural, urbain, environnement, énergie, migrations, transports, etc.) et sur des aires géographiques diversifiées (Nord et Sud).

La **réflexivité** sur nos pratiques et méthodes de recherche et les approfondissements épistémologiques sur nos catégories de recherche constitueront des éléments importants dans la future animation scientifique de l'unité. L'interdisciplinarité élargie (entre SHS et autres sciences) constituera aussi un point d'attention pour le futur contrat.

Le contrat 2015-2020 a insisté sur l'importance d'une approche critique des catégories duales comme global/local, public/privé ou Nord/Sud, urbain/rural, centre/périphérie. Il ne s'agissait pas de nier la force de ces logiques mais de souligner qu'un usage trop dur de ces catégories aux frontières multiples appauvrit l'analyse. En effet, les processus analysés ont souvent des dimensions

---

<sup>33</sup> Dans le sens d'un accroissement des inégalités de richesses intra-pays masqué par une apparente réduction de ces inégalités entre pays.

<sup>34</sup> L'approche compréhensive en science sociale accorde une importance au sens que les acteurs donnent à leur propre pratique, par rapport à d'autres approches qui chercheront à expliquer le comportement des acteurs par une configuration de variables objectivables.

polycentriques, multi-localisées, circulatoires et fragmentées : penser avec des dualités trop marquées occulte les capacités de mobilisation et de manœuvre que construisent les acteurs dans leurs interactions souvent conflictuelles.

Enfin, l'unité intervient aussi dans plusieurs domaines sous forme d'expertise, en lien direct avec son expérience accumulée dans plusieurs domaines de recherche, notamment la sécurité alimentaire, le développement rural, les politiques publiques, l'action collective en milieu rural, la transition énergétique, les migrations, les dynamiques urbaines, les interactions villes-campagnes, l'analyse des filières, l'anticipation et la prospective, etc. L'unité continuera de constituer un pôle reconnu d'expertise dans les domaines du développement et de l'aménagement du territoire, avec un fort ancrage de cette activité à l'international (Afrique et Amérique Latine notamment) mais aussi en France et dans la région Occitanie.

### *Une unité en prise avec les questions de société*

Depuis le début de notre contrat actuel, l'accord de Paris (2015) semble marquer un tournant dans une prise de conscience croissante du caractère central des enjeux climatiques et des interdépendances nature/société, comme en témoigne les mobilisations croissantes sur ce thème et, dans le monde scientifique, la diffusion des notions telles que l'Anthropocène ou la résilience.

Depuis 2015, le nouvel agenda international a défini les **17 objectifs du développement durable (ODD)** qui constituent maintenant la nouvelle feuille de route pour tous les pays, au Nord comme au Sud. En élargissant l'éventail des objectifs que poursuit l'idée de développement durable, les ODD laissent le champ libre à l'interprétation de chaque pays et institution qui peut y choisir les objectifs et les indicateurs qui lui conviennent selon ses intérêts. Les questionnements sur le sens et l'orientation du développement sont de plus en plus vives, dans un contexte de persistance voire d'approfondissement des crises écologiques, économiques, sociales et sécuritaires, en particulier en Afrique sub-saharienne.

Face à cette complexification des problèmes et des solutions à apporter, les incertitudes et les **conflictualités** restent importantes et nombreuses, produisant des mobilités (migrations) et générant des foyers de tensions sociales et de revendications croissantes pour plus de justice sociale. Cela peut conduire parfois à des replis identitaires et à la résurgence ou l'émergence de formes autoritaires de gouvernement sur tous les continents et à toutes les échelles. Alors que l'impératif d'agir collectivement et globalement se précise grâce à la meilleure connaissance des menaces qui pèsent sur la planète (changement climatique, baisse de la biodiversité, ...), les pratiques démocratiques et la diversité des multiples composantes socio-culturelles de l'humanité semblent menacées en de nombreux endroits.

Dans ces paysages complexes émergent pourtant de nombreuses **initiatives** souvent localisées, mais aussi parfois globales, ou au niveau d'une politique, produits de stratégies composites et d'alliances parfois inédites entre une diversité d'acteurs, révélatrices de systèmes de valeurs alternatifs à la pensée dominante. Ces innovations, qui peuvent être soutenues par les pouvoirs publics, constituent des sortes de « laboratoires » où s'expérimentent de nouvelles pratiques et règles du vivre ensemble. Un nombre croissant de travaux de l'unité analysent et mettent en perspective des initiatives au regard des différents enjeux et dimensions du développement durable<sup>35</sup>.

---

<sup>35</sup> L'idée de « développement durable » fait l'objet de critiques croissantes sur les effets sociaux, territoriaux et environnementaux d'un modèle dominant qui reste axé sur la croissance. L'adoption des ODD élargit le spectre des indicateurs et critères pour apprécier la « durabilité » d'une trajectoire de développement, au-delà ou en-deçà de la croissance, avec toutefois le risque d'introduire des incohérences fortes entre objectifs.

### *Inflexions générales du projet et nouvelle structuration scientifique*

Les transformations de notre environnement, les évolutions de nos objets de recherche et de nos champs scientifiques, le renouvellement important de nos effectifs depuis le début du contrat actuel (2015) ont amené la reformulation partielle de notre projet scientifique par un large travail associant toute l'unité (voir fait marquant n°17 sur le groupe de travail « projet », p. 60). Les nouveaux collègues ont participé activement à la transformation de notre dynamique d'animation scientifique et à la construction du nouveau projet.

Notre programme transversal, qui a été un outil utile pour faciliter l'émergence de nouvelles dynamiques scientifiques, s'est avéré trop général pour les accompagner. Depuis 2017, nous avons amorcé un tournant pour accompagner des initiatives de recherche émergentes, contribuant à faire évoluer notre projet scientifique.

Trois inflexions scientifiques sont à souligner pour notre ce contrat : (1) une montée en puissance des analyses des processus et dynamiques d'innovations sociales revendiquant, plus ou moins fortement, une dimension alternative (2) un nombre croissant de travaux portant sur l'intégration de la dimension climat dans l'action publique à différentes échelles et dans de multiples secteurs et (3) une attention croissante à la dimension du travail tant dans les transformations de sa nature que dans la place qu'il tient dans les modèles de développement.

Les innovations sociales, parfois qualifiées d'alternatives, impliquent de nouveaux agencements que les acteurs expérimentent, à différentes échelles, pour faire face à des impasses de plus en plus visibles et aux incertitudes croissantes vécues par les sociétés. Si la notion d'alternative doit d'être discutée sur ses sens multiples, elle a le mérite de stimuler la réflexion sur les critères et les fondements de nouvelles perspectives de développement. Ces nouvelles perspectives émergent de pratiques d'acteurs, individuels ou collectifs, mais peuvent aussi s'incarner dans de nouveaux référentiels de l'action publique qui circulent sous l'impulsion d'acteurs multiples (agences onusiennes, cabinets d'expertise, Banques de développement, ...). L'unité ambitionne de porter un regard critique sur cette diversité d'alternatives émergeant dans de nombreux lieux, secteurs et domaines et qui font l'objet d'une attention accrue des médias et des décideurs politiques.

Nos deux premiers axes gardent leur pertinence en termes de visibilité de nos domaines de recherche et seront ajustés aux nouveaux enjeux et problématiques qu'ils ont explorés depuis quelques années. Le troisième axe du contrat passé (2015-2020) s'est avéré trop protéiforme et nous avons opté pour une structuration en quatre axes. Nous avons également choisi d'introduire des chantiers transversaux d'animation scientifique à durée variable (voir stratégie du projet, plus bas) assurant des articulations entre différents travaux de l'unité.

### **Axe 1 : Trajectoires rurales : modèles, pratiques et politiques**

Cet axe va poursuivre ses travaux sur les territoires ruraux, les dynamiques des ménages agricoles et les politiques agricoles et rurales pour lesquels l'unité est très reconnue. Nous abordons ces questions sous l'angle des trajectoires des territoires et sociétés, articulant les approches méso et micro le plus souvent en lien avec l'analyse des politiques concernant l'agriculture et les territoires ruraux. Trois perspectives de travail ont émergé et seront consolidées pour le contrat 2021-2025 :

#### **1.1. Systèmes d'activités, emploi, mobilités.**

L'analyse des stratégies familiales permet de saisir le rôle croissant des mobilités dans les systèmes d'activités et, plus largement, dans les dynamiques territoriales rurales. Les « transformations rurales » constituent aujourd'hui un domaine de recherche multiforme tant les attentes et initiatives sont plurielles à l'égard des zones rurales. La capacité des systèmes d'activités à générer des emplois

décents devient un critère de plus en plus central dans les choix de politiques. Il s'agit d'une part de répondre aux défis démographiques (notamment en Afrique Subsaharienne), et d'autre part, et plus généralement, de juger de la contribution de l'agriculture dans des modèles de croissance plus inclusifs en travail.

### **1.2. Modèles agricoles, agroécologie, politiques et instruments.**

La dimension productive des systèmes agricoles est de plus en plus questionnée sans que les modèles de politiques et les instruments de l'action publique agricole et rurale soient clairement redéfinis. Si certains principes semblent fortement reconnus (l'agroécologie), leur mise en œuvre opérationnelle fait encore l'objet d'une grande diversité et d'incertitudes multiples que l'unité explorera. Les travaux de l'axe s'intéresseront à documenter et valoriser les potentialités de la notion d'agriculture familiale pour accompagner les changements de paradigme en émergence.

### **1.3. Développement local, territorialisation de l'alimentation et systèmes alimentaires**

L'axe poursuivra son exploration de la pertinence de la catégorie du rural pour l'analyse des trajectoires territoriales locales en Europe et dans les pays du Sud. Ses travaux porteront notamment sur la révision de la manière de penser l'articulation entre les approches par les filières d'activités et les approches par les territoires, ainsi que les nouvelles formes des liens entre villes et campagnes. Un regard territorialisé de l'alimentation et des systèmes alimentaires constitue à ce titre un champ à développer. Le rôle des villes est maintenant très documenté sur la fabrique de nouveaux modèles alimentaires reconfigurant partiellement les filières agricoles et les interfaces villes-campagnes. Plusieurs dimensions critiques de ces transformations seront approfondies : la justice alimentaire et sociale liée à ces évolutions, la reconfiguration des chaînes de valeur, les interdépendances croissantes et leurs régulations, la question de l'articulation des échelles de gouvernance, les tensions sur les ressources liées à l'extension urbaine ...

## **Axe 2 : Environnement et changement climatique : Gouvernance, Ressources et conflits**

Cet axe va poursuivre ses travaux sur l'intégration de la problématique environnementale et climatique dans la recomposition des politiques publiques (politiques agricoles, politiques de l'eau, politiques énergétiques, etc.), des dynamiques d'aménagement, de développement et de gestion des territoires et des ressources. L'unité aborde ces recherches en portant une attention particulière aux tensions et conflits autour des ressources, en partie liées aux décalages entre injonctions normatives et pratiques locales.

### **2.1. Territoires, ressources et socio-écosystèmes**

Certaines ressources (eau, biodiversité) mais aussi certains espaces (littoral, aires protégées) font l'objet d'interventions (publiques, privées) qui révèlent et transforment les rapports Homme-Nature. La prise en compte croissante des enjeux de préservation, de compensation et de restauration écologique souligne la prégnance des critères et instruments économiques dans la gestion de ces espaces (comme l'illustrent l'avènement de notions comme la croissance verte, la finance verte, ou encore les exercices d'évaluation économique associés aux socio-écosystèmes). L'unité explorera les différentes configurations résultantes des tensions et compromis construits pour la gestion de ces ressources et espaces.

### **2.2. Climatisation des politiques publiques**

L'intégration des questions environnementales, notamment des enjeux climatiques, dans les politiques sectorielles modifie les interactions d'acteurs, d'institutions et d'instruments de politiques publiques. La volonté d'articulation découlant de la transversalité des enjeux climatiques, voire de mise en cohérence, confirme par ailleurs la dimension transcalaire de la gouvernance du climat..

L'unité participera à l'analyse de la climatisation des politiques publiques via l'élaboration de typologies et d'analyses comparée d'instruments et de politiques publiques dans le domaine de l'agriculture mais aussi de l'eau et de la biodiversité.

### **2.3. Transitions énergétiques : accès et production, technologie**

Dans les pays développés comme dans les pays en développement, l'unité contribuera aux recherches sur la transition énergétique sous différents angles : le développement des énergies renouvelables et leur insertion dans le système énergétique et leurs réseaux, les politiques publiques d'accompagnement de la transition énergétique et leur financement, la tarification carbone et la promotion de l'efficacité énergétique. L'unité abordera aussi les questions de l'implication des territoires dans la lutte contre la précarité et/ou la pauvreté énergétique, le financement des investissements soutenant la transition énergétique et la labellisation d'instruments financiers dédiés.

## **Axe 3. Circulation et ancrages : pratiques, réseaux et recompositions territoriales**

Cet axe prolonge les questionnements autour de la dialectique circulation et ancrage. La circulation (d'individus, d'argent, de marchandises, d'aliments, de normes, etc.) et l'ancrage territorial (au sens d'inscription dans un lieu, de construction, appropriation et mobilisation du lieu) peuvent être considérés comme deux dimensions indissociables des logiques sociétales contemporaines mais aussi comme des droits sociaux et politiques à être au monde. Cet axe met l'équité et la justice socio-spatiale au cœur de la réflexion sur les territoires au prisme des droits à migrer, circuler, bouger, s'ancrer, habiter. Il propose également une lecture critique de la gouvernance et des modalités de gestion de ces droits par les acteurs aussi bien publics que privés.

### **3.1. Mobilités, migrations et réseaux au prisme du développement**

Les dynamiques de mobilité et de mise en réseaux interrogent à la fois les territorialités et le développement. La complexification de ces dynamiques tient à la pluralité des formes spatio-temporelles des mobilités, de leurs motifs, des profils des personnes mobiles, des espaces et des échelles investies, traversées et transformées. Tout en mettant l'accent sur la dimension relationnelle, circulatoire et réticulaire des dynamiques mobilitaires, il s'agira d'articuler trois volets de questionnement : (1) la place des États et des politiques publiques dans la production d'un "(non)droit à la mobilité/l'immobilité", (2) la fabrique de lieux/espaces (de transit, couloirs de circulations transnationales, villes/quartiers, aires protégées, etc.) et d'interfaces spatiales (frontalières, villes-campagnes, etc.), (3) les capacités des populations mobiles à la fois à s'ancrer et à activer un champ de circulations qui fasse « ressource » pour l'individu ou le groupe (accès à l'emploi, au logement et aux services) et leur contribution au développement des territoires et (4) les effets socio-spatiaux de ces réseaux et leur contribution au développement des territoires, qu'ils soient positifs (sécurité alimentaire, développement rural/agricole/urbain, réduction de la pauvreté et des inégalités, etc.) ou négatifs (individus redevables de réseaux de solidarité communautaire, devenir inégalitaire des territoires d'émigration...).

### **3.2. Transport, logistiques : équité et gouvernance territoriale**

Le double processus de globalisation (accélération des échanges, fragmentation internationale des processus productifs et complexification des chaînes logistiques) et de métropolisation (croissance urbaine et périurbanisation) invite à questionner les rapports du transport et de la logistique aux territoires dans le cadre de nouvelles formes d'attractivité et de polarisation spatiale. En mettant au cœur de la réflexion, d'une part, la question de l'équité territoriale (au sens d'une configuration géographique qui assurerait à tous les mêmes conditions d'accès aux services), et d'autre part, la gouvernance, entendue à la fois comme gouvernance des mobilités et gouvernance territoriale des activités logistiques, il s'agit d'analyser la mise en tension entre logique d'ancrage des lieux et de

circulation mondialisée à partir des processus de recomposition socio-spatiale des flux (de personnes et de marchandises) et de reconfiguration des réseaux logistiques et de transport. En adoptant une approche multiscalaire, l'analyse renvoie au champ de l'action publique en matière de développement territorial et aux stratégies d'aménagement questionnant notamment le droit à la mobilité.

### 3.3. Pratiques habitantes et dynamiques urbaines

Les villes, comme nœud des ancrages et des circulations, sont à la fois le lieu de concentration des richesses, selon des stratégies de développement et d'aménagement relevant de modèles pluriels, liés à la globalisation (villes mondiales, villes créatives, cosmopolitisme, ville touristique, ville industrielle par exemple), mais aussi celui des asymétries sociales, parfois plus discrètes mais non moins réelles (inégalités, ségrégations, pauvreté). Il s'agit d'analyser, aux échelles intra-urbaines et métropolitaines, ces trajectoires de villes au prisme de la mise en tension entre politiques urbaines (de rénovation, patrimoniale, de logement et éducation, etc.) et pratiques habitantes (résidents, migrants, touristes, travailleurs, etc.). Les villes cristallisent également les processus de privatisation et de financiarisation comme modalité croissante de la production urbaine, interrogeant à la fois les processus de construction des formes urbaines, les formes de régulation possibles (rôle de l'État, des collectivités locales, etc.) et les pratiques citoyennes des habitants (participation, mobilisation). C'est le « droit à la ville » qui est ici questionné.

## Axe 4. Modèles de développement et fabrique des alternatives

Le modèle de développement fondé principalement sur la croissance est de plus en plus questionné, en particulier pour sa non-soutenabilité. En effet, les « bonnes » performances économiques ne sont pas toujours assorties de changement structurel et sont rarement inclusives. De nombreuses initiatives, souvent locales, soutenues ou non par l'échelle nationale, explorent d'autres pistes de développement. Ce nouvel axe se propose d'articuler progressivement des travaux assez diversifiés portant sur des initiatives, locales ou plus systémiques, et sur les reconfigurations tant de l'action publique territoriale que de processus structurels plus globaux. Les thématiques seront diverses : modèles agricoles et alimentaires, réorganisation urbaine, gouvernance multiniveaux, chaînes de valeur, reconfigurations du travail, etc.

### 4.1. Reconfiguration de l'action publique et internationalisation

Une série de travaux explorent les transformations des politiques et les nouvelles formes de l'action publique dans des domaines variés (éducation, agriculture, urbanisme, énergie, eau, ...) et sont amenés à analyser les référentiels, les modèles d'action et les représentations qui façonnent ces nouvelles formes d'interventions. Ces nouvelles formes et instruments de l'action publique brouillent les frontières entre public et privé, favorisent ou marginalisent la participation des acteurs concernés et étendent leurs domaines d'intervention dans des secteurs comme par exemple la conservation de la biodiversité ou l'éducation. À travers les ingénieries et les trajectoires du développement, nous nous intéressons aux modèles de développement à la fois dans leurs dimensions idéologiques, c'est-à-dire les imaginaires politiques sous-jacents – notamment en matière de rapport gouvernés/gouvernants, et dans leurs dimensions performatives : les objectifs, les moyens et les effets de l'action sur l'économie et/ou la société.

Replacer l'étude du développement des territoires dans le contexte économique mondial actuel, implique également de questionner l'impact de l'internationalisation des productions et des capitaux sur le changement structurel. Les jeux d'échelle qui s'instaurent entre le "mésos" et le "macro" économique s'inscrivent-ils dans un lien de causalité ou dans une indépendance affirmée entre le local et le global ? Ainsi, les politiques d'industrialisation tirées par les exportations, avec l'appui des

pouvoirs publics, peuvent se révéler efficaces en terme de croissance nationale, mais délaissent souvent des espaces territoriaux en ne soutenant pas des potentialités locales. Il s'agit alors de se demander si le modèle top-down de développement peut générer de la croissance inclusive et un développement soutenable.

#### 4.2. Organisations, activités, marché du travail et formation

Confrontés aux mutations socio-productives, les salariés et les actifs en recherche d'emploi sont contraints de s'adapter. Or, les voies pour sécuriser leur parcours professionnel sont loin d'être tracées alors qu'ils sont de plus en plus enjoins à en devenir les principaux acteurs. Cette injonction, portée par l'évolution des politiques publiques et du management de nombre d'entreprises et des organisations, est érigée en pièce maîtresse de la sécurisation des parcours et de la performance.

La formation est au cœur de nos interrogations. Elle est l'instrument majeur de l'employabilité et le principal outil des mobilités professionnelles. Les entreprises et les organisations (petites entreprises, associations, etc.) que nous observons de longue date sont révélatrices de ces enjeux. Il y a, dès lors, un réel intérêt scientifique à étudier et à évaluer l'institutionnalisation des gouvernements territoriaux et la façon dont ils affectent la capacité des entreprises et des organisations à créer de la valeur et à optimiser leur gouvernance.

#### 4.3. Initiatives, alternatives et paradigmes émergents

Si les expériences basées sur une contestation voire un dépassement du modèle de développement dominant semblent actuellement se multiplier, au Nord comme au Sud, encore peu de travaux s'interrogent sur leur dimension territoriale. Pourtant, si les grandes métropoles semblent en pointe dans ce domaine, des expériences innovantes émanent actuellement d'autres types de territoires moins souvent explorés : des travaux sur les territoires en déclin (villes en voie de désindustrialisation, territoires ruraux d'exode rural, etc.) permettent de repérer des initiatives et politiques alternatives de développement (agriculture urbaine, décroissance planifiée, circuits courts, etc.), fondées sur l'engagement d'acteurs ancrés dans leur territoire et qui n'ont pas de possibilité de sortie face au déclin.

Des projets éducatifs territoriaux alternatifs émergent face aux réformes libérales des politiques éducatives. Des modèles économiques émergents et des formes de solidarité, souvent regroupés sous les notions d'innovation sociale et/ou d'économie sociale et solidaire, génèrent des dynamiques territoriales qui peuvent donner lieu à des transferts, apprentissages ou essaimage. Ces initiatives développées par des acteurs privés ou de la société (associations, coopératives, etc.) bénéficient fréquemment d'appuis publics (collectivités locales, etc.). La question reste cependant posée de l'évolution de leur potentiel transformatif au fil de leur institutionnalisation. Le développement économique est recherché, par l'intermédiaire d'une croissance des activités et des emplois, d'autres objectifs sociaux et/ou environnementaux sont aussi visés. Enfin, ces initiatives cherchent souvent à développer ou à expérimenter des modes d'organisation plus « horizontaux » avec une volonté d'impliquer l'ensemble des acteurs concernés. Au final, il s'agira d'identifier, de comparer (si possible dans une perspective Nord-Sud) et d'analyser les initiatives et politiques locales alternatives au modèle dominant axé sur la croissance, et ce dans une perspective critique